



RÉGIME
DE RETRAITE
des groupes
communautaires
et de femmes

RAPPORT
ANNUEL
2012



**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone : (514) 878-4473 Sans frais : 1-888-978-4473

Télécopieur : (514) 878-1060

Courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca

www.regimeretraite.ca

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231

Régie des rentes du Québec Numéro d'enregistrement : 38001

Table des matières

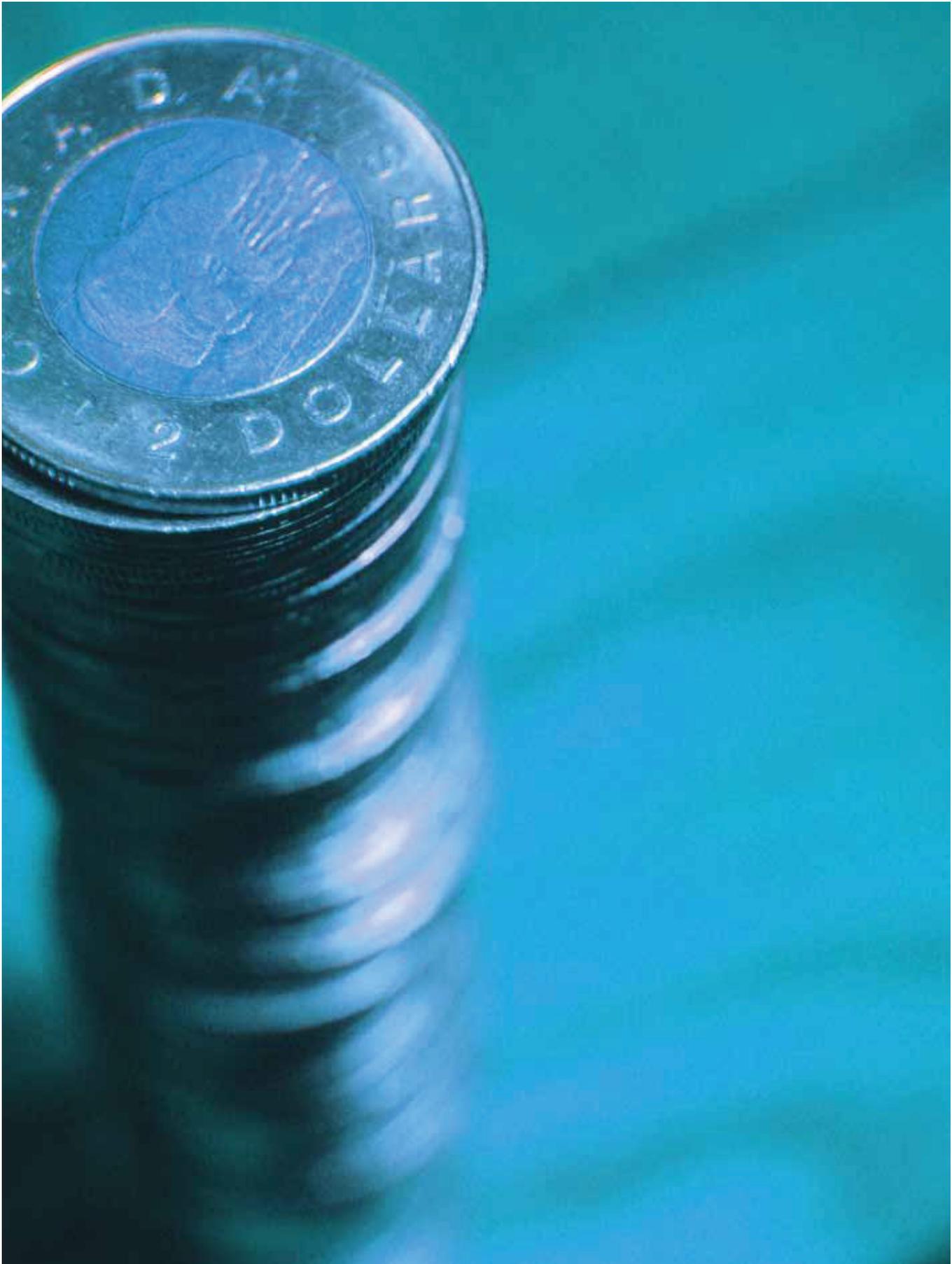
Message du comité de retraite	5
Message du secrétariat	7

LA SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE 2012

Les actifs en croissance	8
Les placements du Régime.....	9
Le rendement de la caisse en 2012.....	10
Des changements au portefeuille de référence et à la structure de gestion	11
Un premier fonds socialement responsable	11
Deux nouveaux fonds pour diversifier nos placements	12
L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012.....	13
Les principales sources de gains et pertes en 2012.....	14
L'indexation des rentes	14
Un régime encore jeune	16

LE RÉGIME EN BREF

Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif.....	17
L'organigramme du RRFS-GCF	17
Les membres du comité de retraite	18
Le profil des groupes adhérents et des participantEs	19





Le Régime poursuit sa progression

Le Régime poursuit toujours la même bonne progression. L'étude actuarielle pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 permet de dresser un portrait actuel du développement du Régime et confirme notre bonne situation financière. Les détails de notre réussite sont présentés dans les pages suivantes. Les membres du comité restent vigilants face aux stratégies de placement et aux dépenses courantes.

Régulièrement, nous prenons acte des résultats de placements et faisons, au besoin, des changements. Rappelons que le Régime est né en 2008, année d'une importante déroute des marchés boursiers. Depuis quatre ans, la reprise se fait attendre : l'économie européenne se débat avec la crise de la dette souveraine; les marchés boursiers américains vont relativement bien alors que la création d'emplois est absente et que l'incertitude règne sur la politique budgétaire; l'économie canadienne, moins touchée en 2008, se maintient avec un léger taux de croissance. Dans ce contexte quelque peu morose, le Régime réussit à avoir des rendements positifs sur les placements.

Notre autre défi, plus immédiat, reste l'atteinte des frais de gestion à moins de 2 %, objectif bientôt réalisable. À ce moment-là, les cotisations volontaires au Régime seront une alternative encore plus intéressante aux REER placés dans les institutions financières. Pour y arriver, il faut contrôler les dépenses d'administration tout en gardant un niveau élevé de service aux membres.

L'adhésion de nouveaux membres permet aussi de relever ce défi. Déjà 400 groupes membres! Une tournée provinciale de formation a débuté en avril pour une durée d'un an, grâce à la collaboration de Relais-femmes et au soutien financier du SACAIS. Nous parcourrons le Québec et rencontrerons des centaines de personnes provenant des groupes communautaires, des groupes de femmes, des entreprises d'économie sociale et des organismes culturels. Les résultats positifs des groupes qui ont adhéré suite à cette tournée pourront être évalués au cours des 18 prochains mois. Ces subventions permettent également de mieux connaître les questionnements du mouvement communautaire quant à la retraite, d'augmenter l'équipe de formation et de produire des documents en anglais.

La composition du comité de retraite est restée assez stable : plusieurs membres y sont depuis le début et tous s'investissent dans ce projet novateur. Nous veillons au bon fonctionnement du Régime : les services aux membres, les placements, la conformité aux règles et lois, les représentations publiques et politiques. Prônant une amélioration des régimes publics de retraite pour assurer à tous un revenu décent à la retraite, nous sommes à l'affût de la réglementation ainsi que des lois fédérales et provinciales qui pourraient avoir une influence positive ou négative sur ces revenus. Toujours membres de la coalition créée par la FTQ pour l'amélioration des régimes publics de retraite, nous sommes membres du comité de travail de la Fédération des femmes du Québec sur cette même question. La présidente du Régime a prononcé une conférence dans le cadre d'un colloque sur la gouvernance des régimes de retraite organisé par l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP); elle y défendait les régimes à prestations déterminées et à financement salarial.

Nous sommes toujours heureux quand un membre devient retraité. Même si les montants des rentes sont encore petits, nous avons le sentiment de boucler la boucle. Un prochain départ à la retraite nous affecte particulièrement : Pauline Cournoyer, qui travaille à Relais-Femmes, prendra sa retraite à l'été 2013. Elle a soutenu tout le travail préparatoire à la création du Régime. Depuis, elle effectue la comptabilité des dépenses courantes, dépanne les nouveaux groupes, soutient l'équipe de travail. Sa générosité et sa chaleur nous manqueront. Bonne retraite Pauline! Bien sûr, il faudra, pour la prochaine année, compléter l'équipe de travail au secrétariat.

Un aperçu de l'année 2013

Notre politique de placement a toujours visé à détenir des placements socialement responsables. Or, il est difficile d'actualiser cette volonté lorsque notre choix se limite aux fonds communs de placement disponibles sur la plate-forme du gardien de valeur. De plus, il nous faut toujours garder en tête que les placements doivent rapporter des rendements. Une première cette année dans la voie des placements socialement responsables : nous retiendrons les services d'un gestionnaire spécialisé en placement éthique.

Le gouvernement Marois a repris l'idée du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), annoncé dans l'avant-dernier budget libéral; il devrait voir le jour en janvier 2014 après une courte consultation. Le Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois (le comité D'Amours, du nom de son président) a déposé son rapport. Le document *Innover pour pérenniser le système de retraite* fait l'objet d'une commission parlementaire. Le Régime déposera un mémoire et sera entendu par la Commission des finances publiques le 22 août. En voici les grandes lignes :

- Déçus qu'il n'y ait pas une amélioration générale des régimes publics, nous reconnaissons que la rente de longévité est une amélioration. Nous craignons cependant que cette rente de longévité ne voie jamais le jour et nous sommes contre la possibilité de réduire la rente de longévité acquise.
- Nous soulevons des objections à l'égard du RVER, en insistant sur le risque auquel ils exposent leurs personnes cotisantes et leur inefficience en regard de l'objectif de lutte à la pauvreté.
- Tout en soulignant que le moment est mal choisi pour introduire un nouveau de cadre de financement, nous nous questionnons sur la justesse du cadre de « capitalisation améliorée » qu'on veut imposer à tous les régimes.
- Nous défendons les régimes à prestations déterminées qui sont remis en question par une recommandation du comité. Ceux-ci pourraient glisser vers des régimes à prestations cibles, c'est-à-dire où les prestations varient selon les résultats financiers du régime. Nous demandons que les régimes classiques à prestations déterminées puissent aussi migrer vers des régimes à financement salarial qui, eux, ne peuvent pas réduire les rentes acquises par les participantes et participants actifs ou retraités.
- Nous demandons que soit constitué un comité de travail pour mettre à jour la réglementation et assurer ainsi le maintien et le déploiement des régimes à financement salarial.

Ce sera donc une année chargée pour la défense des régimes publics de retraite et des régimes à prestations déterminées et à financement salarial.

Les membres du comité de retraite du RRFS-GCF

Deux acteurs incontournables

Au quotidien, un régime de retraite, pour assurer son fonctionnement, requiert le service d'un gardien de valeur et d'un actuaire. À quoi servent-ils? Qui sont-ils pour notre Régime?



Le gardien de valeur du Régime est Desjardins Assurances, anciennement connu sous le nom de Desjardins Sécurité financière. Cette institution reçoit les cotisations régulières, les cotisations volontaires ainsi que les sommes pour les rachats d'année de service passé et confirme ces informations à la firme d'actuaires afin de créditer correctement chaque personne participante.

Elle distribue l'argent chez les gestionnaires de portefeuille retenus par le comité de retraite, et ce, en conformité avec nos instructions et notre politique de placement. Elle doit également acheminer les informations pertinentes sur les performances des gestionnaires. Le comité de retraite traite ces informations pour déterminer si l'on doit changer ou maintenir les mandats donnés aux gestionnaires.



La firme d'actuaire effectue une évaluation actuarielle afin de s'assurer que le niveau des cotisations et les fonds en caisse sont suffisants pour payer les rentes acquises par les personnes participantes au Régime. Elle s'occupe également, en lien étroit avec le secrétariat, de l'administration du Régime : suivre le versement des cotisations mensuelles et enregistrer les droits acquis par chaque personne. En octobre 2012, la firme d'actuaire avec qui nous sommes en lien a changé de nom. Ainsi, les Actuaires-Conseils Bergeron et Associés, firme indépendante détenue et opérée entièrement par ses associés, a été acquise par PBI Conseillers en actuariat ltée. Toute l'équipe reste en poste et les associés deviennent les associés de PBI.

Le comité de retraite tient à remercier les équipes de PBI Conseillers en actuariat ltée et de Desjardins Assurances pour la grande qualité de leurs services.



Le Régime est devenu une référence

Le Régime poursuit son développement à un rythme assez rapide. En constante évolution, on constate un changement important dans le service offert aux membres compte tenu de leurs nouvelles attentes, du volume des demandes et de leur diversité.

Le Régime semble être devenu une référence pour les membres. Que ce soit pour effectuer un rachat de rente pour service passé, pour envisager de prendre sa retraite, pour décider s'il est mieux de laisser son argent dans la caisse ou de le transférer lors d'un départ d'emploi ou pour opter de faire des cotisations volontaires, les téléphones se multiplient avec les nouveaux ou anciens membres. Il faut expliquer les avantages et désavantages des options, calculer le montant total du rachat, aider à remplir les formulaires, faire les démarches auprès des institutions financières pour transférer les REER, le cas échéant. C'est flatteur de constater la confiance qu'ont les membres vis-à-vis le Régime; cependant, nous devons redire que nous ne sommes malheureusement pas des conseillères en finance personnelle. En ce sens, nous souhaitons un jour pouvoir trouver une façon de mieux répondre à ce type de demandes qui ne cesse d'augmenter.

Dans le cadre de la grande tournée provinciale de formation qui a débuté en avril, nous avons tenu 34 rencontres regroupant 563 personnes provenant de 398 employeurs différents. Ces rencontres s'ajoutent aux 76 présentations faites sur demande auprès de groupes divers. Notre mission d'éducation se réalise : les participantes et les participants ont maintenant une meilleure connaissance de la provenance des revenus à la retraite, des avantages et contraintes des régimes à prestations déterminées et des REER, du danger de la « trappe fiscale ».

Le rachat de rente pour service passé qui a été lancé en octobre 2011 demeure un franc succès. La caisse de retraite a bondi de plus de 900 000 \$ cette année grâce à ceux-ci. Même si chaque rachat nécessite, de la part du secrétariat, un accompagnement personnalisé avec un suivi étroit des dossiers, l'équipe est toujours heureuse de répondre à ces demandes sachant que cette option créée une grande ouverture aux participantes et aux participants afin d'améliorer leur revenu à la retraite.

En dernier, nous voulons souligner qu'au printemps 2013, le secrétariat a accueilli une nouvelle employée à titre de responsable de la comptabilité. En plus de cette tâche, Maria Luisa Apaza, assurera un soutien aux groupes adhérents ainsi qu'un appui général aux personnes participantes. Elle compte 15 ans d'expérience dans l'administration et la comptabilité et avait déjà une expérience de travail au sein de groupes communautaires. Nous sommes convaincus que les membres et les groupes du Régime concluront rapidement, comme c'est déjà le cas pour le comité de retraite, que notre choix s'est portée sur une personne compétente et très motivée pour assurer le meilleur service possible aux membres et groupes qui adhèrent au régime.

Marie Leabey, coordonnatrice générale
Poste 1402 – marie@regimeretraite.ca

Sylvia Roy, coordonnatrice administrative
Poste 1401 – sylvia@regimeretraite.ca

Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité
Poste 1403 – marialuisa@regimeretraite.ca



Votre page personnelle

Dans le but d'améliorer le service aux membres, nous rappelons que les participantes et participants du Régime sont fortement incités à visiter leur dossier personnel disponible sur le site administratif du Régime (rrfs-groupes.acba.qc.ca) et à nous aviser de tout changement d'adresse ou de courriel pour que nous puissions communiquer rapidement avec eux au besoin.



La situation financière du Régime au 31 décembre 2012

Les actifs en croissance

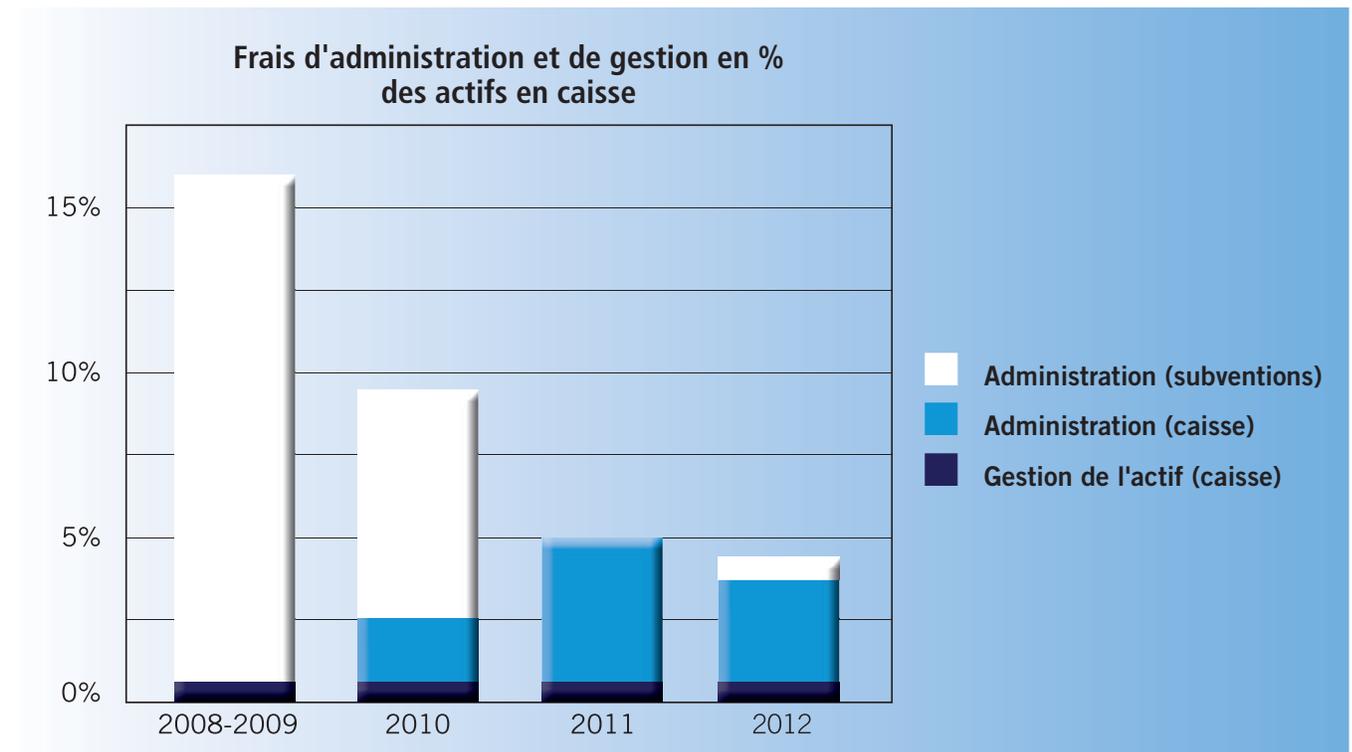
Notre Régime est encore jeune. Les nouvelles cotisations versées par les participantes et participants ainsi que les employeurs expliquent l'essentiel de la hausse de l'actif au Régime; les frais d'administration et de placement ainsi que les transferts demandés par les personnes qui ont quitté leur emploi ont contribué pour leur part à une diminution de l'actif comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 – État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2012

Actif disponible au début :		9 496 845 \$	
Augmentation de l'actif		Diminution de l'actif	
Cotisations patronales	2 329 056 \$	<u>Frais d'administration</u>	
Cotisations salariales régulières	1 669 504 \$	Salaires et charges sociales	147 058 \$
Cotisations salariales volontaires	225 661 \$	Honoraires	212 409 \$
Rachats - employéEs	868 684 \$	Dépenses de bureau	37 075 \$
Rachats – employeurs	40 431 \$	Assurances	6 911 \$
	5 133 336 \$	Déplacements et représentation	32 076 \$
		Frais d'enregistrement	23 507 \$
Revenus de placements	818 667 \$	Formation	10 794 \$
		Frais d'administration	469 840 \$
		<i>Moins subventions et autres revenus</i>	(85 513 \$)
		Frais d'administration - total	384 317 \$
		Frais bancaires	450 \$
		Frais de gestion des placements	6 965 \$
			391 732 \$
		Rentes	3 690 \$
		Remboursements	159 326 \$
		Transferts à d'autres régimes	180 114 \$
	5 952 003 \$		734 862 \$
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice :		14 713 986 \$	

Tout comme en 2011, la caisse de retraite a dû assumer l'ensemble des frais d'administration du Régime. Nous avons toutefois bénéficié en 2012 d'une subvention du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS) pour assurer la tournée d'information sur le Régime de retraite. Le graphique qui suit permet de comprendre l'évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen :

Graphique 1 – Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage des actifs moyens en caisse, 2008 à 2012



Ce graphique permet de constater une baisse importante du pourcentage des frais d'administration et de gestion au fil des ans par rapport aux actifs. Pendant nos deux premiers exercices financiers, la subvention de démarrage versée à Relais-Femmes par le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS) a absorbé la totalité ou la majorité des frais d'administration (c'est la partie en blanc dans le graphique). En 2011, le Régime ne bénéficiait plus d'aucune subvention pour assumer ses frais d'administration et de gestion qui s'élevaient à 4,89 % de l'actif moyen du Régime (c'est le total des parties en bleu pâle et bleu foncé); en 2012, ces frais ont diminué de 4,89 % à 3,65 % de l'actif moyen, si on ne tient pas compte des dépenses de la tournée de formation qui ont été assumées à même la subvention du SACAIS (0,70 %). Avec la croissance des actifs, nous nous dirigeons lentement, mais sûrement, vers une baisse des frais de gestion tout en maintenant une qualité aussi élevée que possible de service pour nos membres.

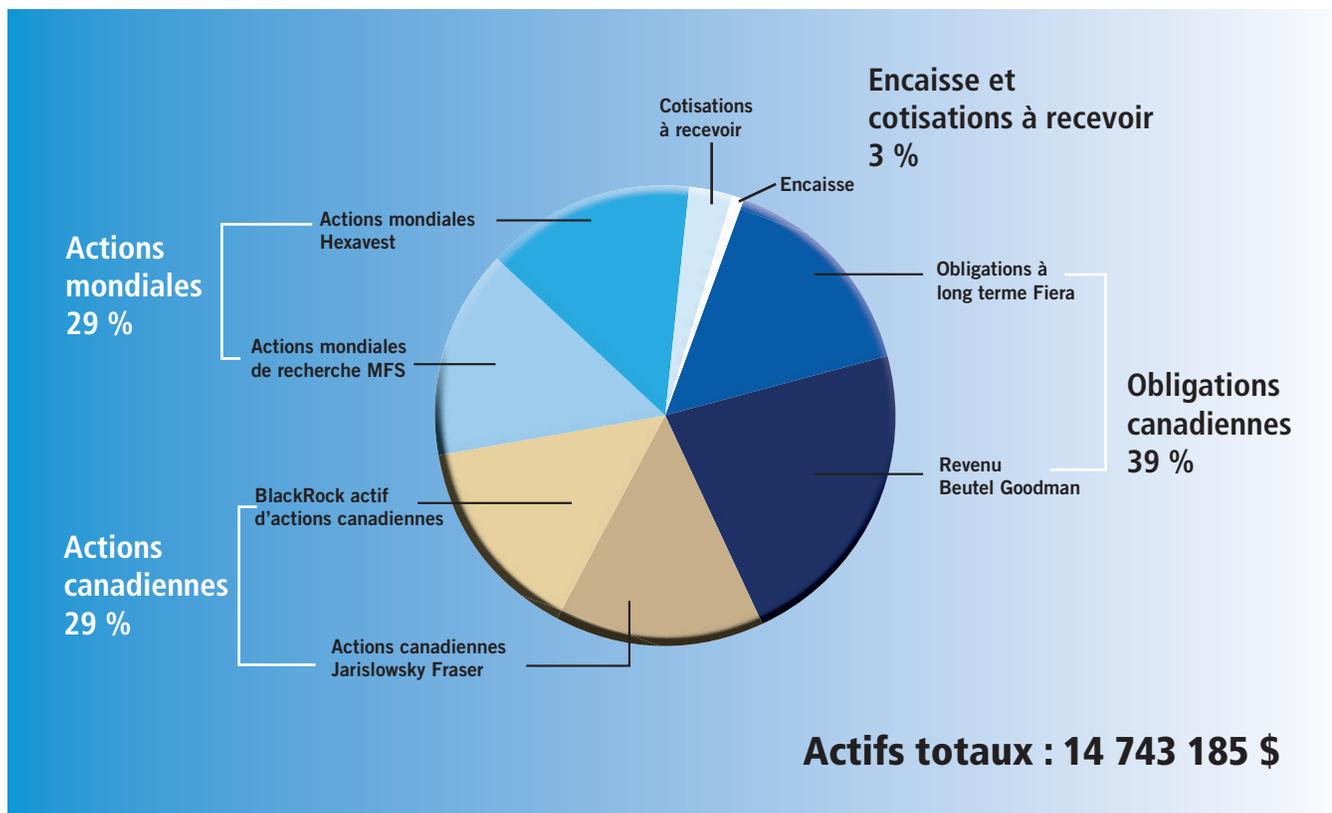
La clé pour l'avenir demeure donc l'augmentation rapide des adhésions et des actifs du Régime afin que les frais de gestion baissent à moins de 2 % et ainsi se retrouver éventuellement près de 1 %.

Les placements du Régime

Le comité de retraite a apporté un changement à la structure de gestion des placements : il a mis fin au 1^{er} avril 2012 au mandat d'Addenda capital en obligations canadiennes « univers » et les actifs ont été transférés à l'autre gestionnaire que nous avons dans la même classe d'actifs, Beutel Goodman, qui gère désormais 25 % des actifs de la caisse.

Au 31 décembre 2012, les actifs du Régime étaient donc investis dans les Fonds suivants :

Graphique 2 – Répartition des actifs du Régime au 31 décembre 2012



Les états financiers du Régime au 31 décembre 2012, disponibles sur le site Internet du Régime, présentent à la note 6 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime de retraite. Par delà le caractère technique de cette note, le principal message à retenir est que nos actifs sont diversifiés chez plusieurs gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays, avec un grand éventail d'échéances (obligations); nous respectons le principe de base en placement selon lequel on ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Rappelons que tous nos argents sont dans des fonds communs de placement gérés par différents gestionnaires de la plateforme de Desjardins Assurances; celui-ci, directement et par l'entremise de gardiens de valeurs, a le mandat de s'assurer de l'intégrité et de l'exactitude des montants qui sont dans les fonds.

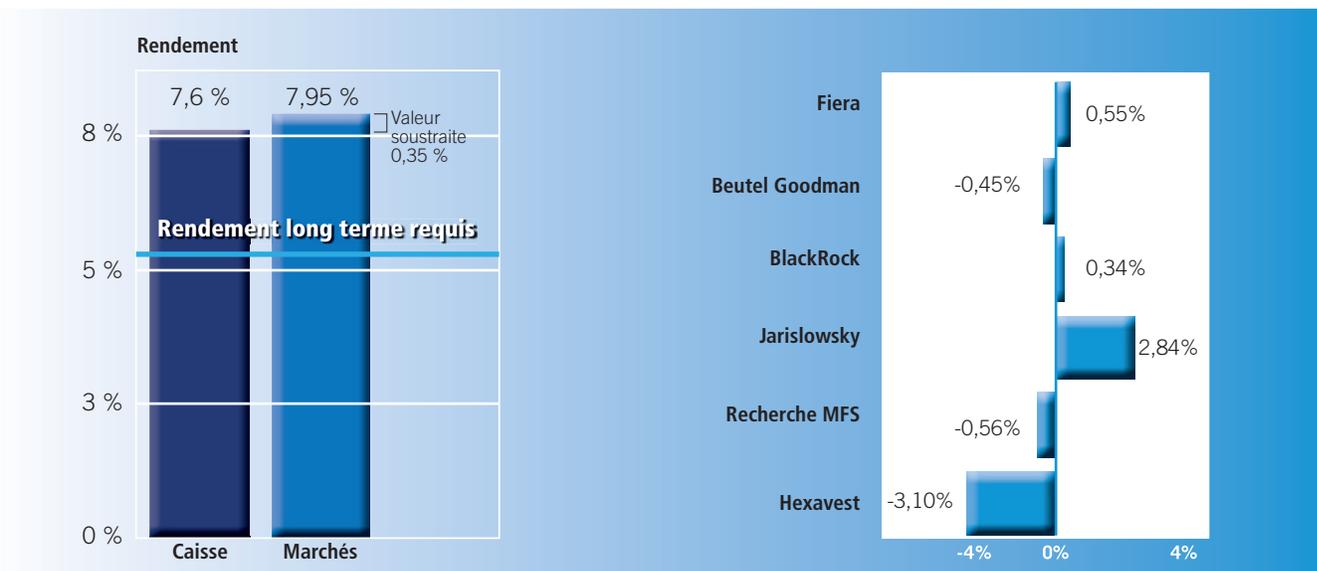


Le rendement de la caisse en 2012

La caisse a réalisé en 2012 un rendement brut de 7,6 %. Ce rendement est supérieur au rendement attendu à long terme par l'actuaire pour financer les rentes, qui est de 5,5 %.

Par rapport aux marchés dans lesquels nous sommes investis, nos gestionnaires ont fait dans l'ensemble légèrement moins bien (7,6 %, soit 0,35 % de moins que les marchés qui ont fait 7,95 %). Certains gestionnaires ont fait mieux que les marchés tandis que d'autres ont moins bien fait. C'est ce qu'illustre le graphique 3 qui suit :

Graphique 3 – Valeur ajoutée (soustraite) de la caisse totale et des gestionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012



On peut constater que notre diversification a eu pour effet en 2012 qu'un gestionnaire sur deux a fait mieux que son marché (Fiera en obligations canadiennes, Jarislowsky et BlackRock en actions canadiennes en actions mondiales) tandis que les 3 autres faisaient moins bien. La sous-performance de Hexavest ne nous inquiète pas outre mesure, car c'est un gestionnaire qui a tendance à faire moins bien que les marchés quand les marchés montent; en contrepartie, il a tendance à mieux protéger le capital dans les périodes de baisses marquées du marché, comme ce fut le cas en 2008 par exemple.

On notera que, depuis le début de Régime en octobre 2008, celui-ci a réalisé un rendement annualisé de 9,75 %, soit 4,25 % de plus que le rendement à long terme attendu par l'actuaire et 0,48 % de plus que les marchés dans lesquels nous sommes investis. Tous les gestionnaires du Régime, sauf Beutel Goodman et Hexavest, ont fait mieux que les marchés depuis le début de leur mandat respectif.

Des changements au portefeuille de référence et à la structure de gestion au 1^{er} avril 2013

Même si les changements dont nous parlons ici sont intervenus au début de 2013 plutôt que pendant l'exercice 2012, nous avons jugé utile de vous les signaler dès maintenant dans ce rapport. Ces changements sont les suivants :

- En raison de certains problèmes corporatifs préoccupants, le fonds d'actions canadiennes géré par Jarislowsky Fraser est remplacé par le fonds d'actions canadiennes éthique géré par Placements NEI.
- Deux nouveaux fonds (et classes d'actifs) s'ajoutent à notre portefeuille : (a) un fonds de sociétés à petite capitalisation géré par Bisset, une filiale de Franklin Templeton et (b) un fonds d'actions de pays émergents géré par Desjardins Gestion d'actifs.

Un premier fonds socialement responsable

Deux fonds d'actions canadiennes se distinguaient en termes de performance parmi les fonds d'actions canadiennes disponibles sur la plate-forme de Desjardins Assurances, notre fournisseur. Le fait que l'un de ces deux fonds était de surcroît un fonds socialement responsable a attiré l'attention du comité de retraite. Le fonds retenu, le **Fonds d'actions canadiennes éthique géré par Placements NEI**, une filiale du Mouvement Desjardins et des centrales de *credit union* provinciales de l'ouest canadien, affichait un rendement et une valeur ajoutée supérieurs sur des horizons de 1, 3 et 4 ans ainsi que le meilleur coefficient de capture des marchés baissiers parmi les fonds étudiés.

L'analyse que nous avons pu faire de ce fonds et des gestionnaires sous-jacents nous a permis de comprendre que ce fonds exclut d'office « les producteurs de tabac, les fabricants d'armes, les entreprises qui exploitent l'énergie nucléaire et les entreprises d'extraction qui ne se sont dotées d'aucun système de gestion environnementale ». Placements NEI peut décider d'exclure d'autres firmes : par exemple, le fonds s'est débarrassé récemment de ses titres dans la société Enbridge suite à son refus répété de s'asseoir avec les communautés autochtones et obtenir leur consentement éclairé avant de tenter de faire passer un oléoduc sur leurs terres ancestrales à travers les Rocheuses pour exporter le pétrole albertain. Cela dit, il apparaît assez clair que l'exclusion des titres n'est pas la stratégie privilégiée par Placements NEI. C'est davantage l'exercice des droits de vote des actions détenues et les stratégies d'engagement auprès des firmes qui caractérisent l'approche socialement responsable de cette firme.

Les droits de vote des actions détenues dans le fonds sont exercés par Placements NEI en fonction de sa politique de droits de vote, dont nous avons pu prendre connaissance. Il s'agit d'une excellente politique qui prend en compte les principes d'investissement responsable, y inclus en ce qui a trait au développement durable et à la responsabilité sociale des entreprises. De plus, Placements NEI (autrefois connu sous le nom d'*Ethical Funds* avant la transaction avec Desjardins) est un acteur connu au Canada depuis plusieurs années pour son activité d'engagement d'actionnaires et pour son activisme en matière de propositions d'actionnaires pour les titres qu'il détient en portefeuille. Les rapports des droits de vote exercés et de son activité nous seront acheminés régulièrement. Les personnes qui veulent en savoir un peu plus sur leur approche en matière de placements responsables sont invitées à consulter le site Web en français de Placements NEI (<https://www.neiinvestments.com/Sites/fr-CA/Pages/ESGServices/howwework.aspx>).

Deux nouveaux fonds pour diversifier nos placements

Sans changer notre pondération globale en actions canadiennes ou en actions mondiales, le comité de retraite a décidé à la même date d'ajouter deux fonds :

- Un fonds en petites capitalisations canadiennes (des entreprises comme la Banque Laurentienne, Air Transat ou les Jus Lassonde en sont) géré par Bisset, une filiale de Franklin Templeton, afin de profiter de la plus forte croissance à moyen terme de ces entreprises. À noter que cette exposition s'ajoute à l'exposition en petites capitalisations canadiennes que le fonds d'actions canadiennes éthique offre déjà.
- Un fonds en actions de pays émergents, géré par Desjardins Gestion d'actifs, afin de profiter de la croissance démographique et économique plus importante des pays émergents à moyen terme. À noter que notre fonds d'actions de recherche MFS inclut déjà des actions de pays émergents.

La pondération dans ces deux fonds est plus modeste, compte tenu qu'il s'agit de classes d'actifs plus volatiles. Le résultat de ces changements est que le portefeuille de référence et la structure de gestion dans la politique de placements ont été modifiés comme suit à compter du 1^{er} avril 2013 :

Tableau 2 – Portefeuille de référence et structure de gestion à compter du 1^{er} avril 2013

Classe d'actifs	Indice de référence	Structure de gestion
Obligations canadiennes	15 % - DEX Long terme 25 % - DEX Univers	Fiera Obligations long terme (15 %) Fonds de revenu Beutel Goodman (25 %)
Actions canadiennes	22,5 % - S&P/TSX plafonné	BlackRock actif actions canadiennes (12,5 %) Fonds d'actions canadiennes Éthique (12,5 %)
	7,5 % - S&P/TSX petites capitalisations	Fonds de sociétés à petite capitalisation Bisset (5 %)
Actions mondiales	13 % - MSCI Monde tous pays	Actions mondiales de recherche MFS McLean Budden (13 %)
	13 % - MSCI Monde	Actions mondiales Hexavest (13 %)
	4 % - MSCI Marchés émergents free net	Fonds de marchés émergents DGIA (4 %)

On remarquera que le tiers de nos actifs sont gérés par des firmes ayant leurs équipes de gestion au Québec. Nous sommes attentifs à cet aspect chaque fois que nous embauchons un nouveau gestionnaire, mais devons également tenir compte de la performance financière, de la gestion du risque, de l'organisation de la firme, de son approche en placements et des frais exigés.

Sur la base des rendements obtenus, et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt calculé par l'actuaire et crédité aux cotisations salariales régulières et volontaires depuis le début du Régime :

Tableau 3 – Taux d'intérêt crédité sur les cotisations salariales et les cotisations volontaires

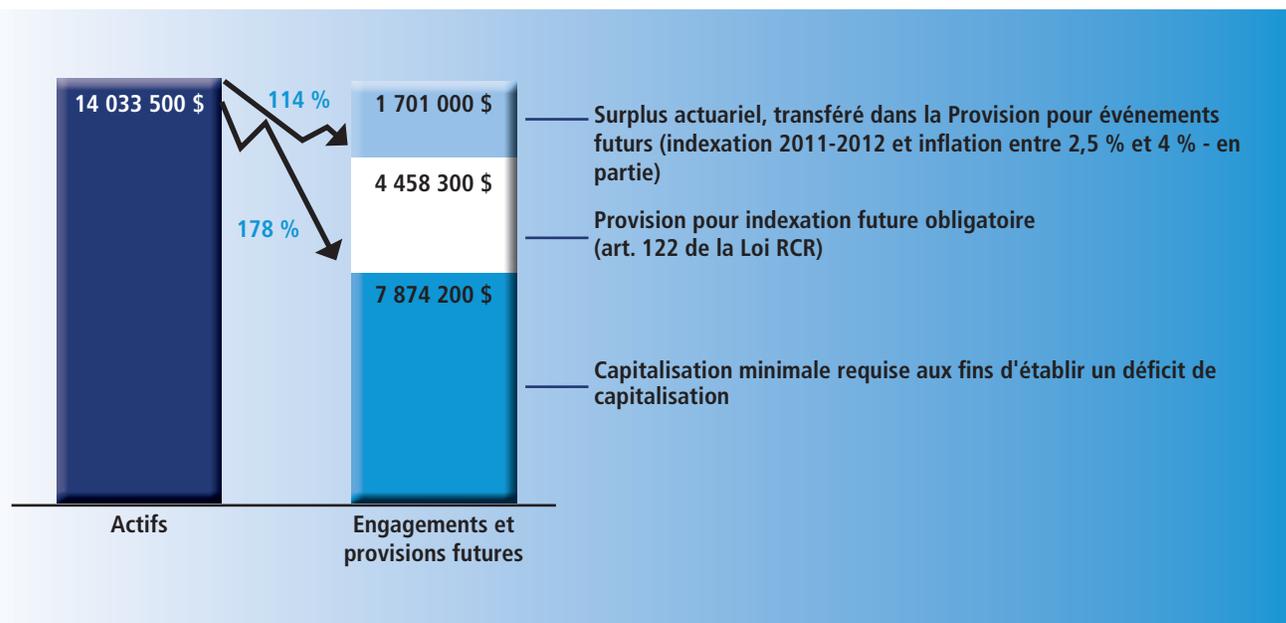
Année	Taux d'intérêt
2008 *	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,83 %
2012	3,41 %

* La période visée est du 1^{er} octobre au 31 décembre 2008.

L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012

Même s'il n'y était pas tenu légalement, le comité a fait réaliser une évaluation actuarielle au 31 décembre 2012. Étant donné que le Régime est en pleine croissance, nous voulions un portrait à jour afin de nous assurer que tous les éléments, dont la formule de rente, sont appropriés aux caractéristiques du groupe et à sa situation financière. Nous voulions également vérifier le niveau de la provision pour indexation afin d'évaluer la possibilité d'indexer les rentes acquises en 2011 et 2012 (celles acquises entre 2008 et 2010 ont déjà été indexées en 2011). Nous savions aussi que la situation financière difficile de beaucoup de régimes de retraite ne cesse de faire les manchettes dans les médias et soulève des inquiétudes chez certains de nos membres, d'où l'importance de pouvoir leur présenter des chiffres fiables. Encore une fois cette année, le niveau de réserve élevé surpasse nos attentes originales.

Graphique 4 – Capitalisation du Régime au 31 décembre 2012



Ce graphique nous indique que :

- en faisant abstraction des cotisations volontaires, l'actif du Régime de retraite au 31 décembre 2012 (14 033 500 \$) est égal à **1,78 fois la valeur des rentes garanties acquises** par les personnes participant au Régime (7 874 200 \$) et ce, en incluant le coût de l'indexation déjà accordée pour 2008 à 2010, ce qui nous permet d'affirmer que **le Régime affichait un surplus de 78 %** par rapport aux rentes garanties acquises;
- même en ajoutant la provision (aussi appelée réserve) pour indexation, laquelle atteint 4 458 300 \$ et serait suffisante pour indexer **immédiatement** toutes les rentes acquises au 31 décembre 2012 chaque année jusqu'au décès de chaque personne participante, l'actif est égal à 1,14 fois la valeur des rentes acquises indexées;
- le surplus résiduel s'élève à 1 701 000 \$; l'actuaire, conformément aux directives du comité de retraite, l'a versé dans une réserve additionnelle qui servira éventuellement à indexer les rentes pour 2011-2012 ou comme coussin pour les années où l'inflation dépassera la prévision annuelle de 2,5 %. Le maximum additionnel à être versé dans cette réserve est égal à 5,5 millions \$ environ.

Les principales sources de gains et pertes en 2012

Les principales sources de gains expliquant l'augmentation du surplus actuariel de 1 053 700 \$ au début 2012 à 1 701 000 \$ à la fin de l'année sont les suivantes :

• nous avons commencé l'année avec un surplus, ce qui a généré un intérêt additionnel de	47 400 \$
• le rendement de la caisse a été plus élevé que prévu, ce qui a généré un gain de	305 100 \$
• le fait que nous n'ayons pas accordé d'indexation en 2012 pour les rentes acquises depuis 2008 a généré un gain pour la caisse de	242 200 \$
• la cotisation pour le service courant a été plus élevée que prévu, entre autres parce que l'âge moyen du groupe était plus faible que prévu, ce qui a généré un gain de	90 400 \$
• les cessations d'emploi ont entraîné des sorties additionnelles de	(36 000 \$)
• d'autres facteurs divers et ce qui n'a pas été réconcilié ont généré ensemble une perte de	(1 800 \$)

L'indexation des rentes

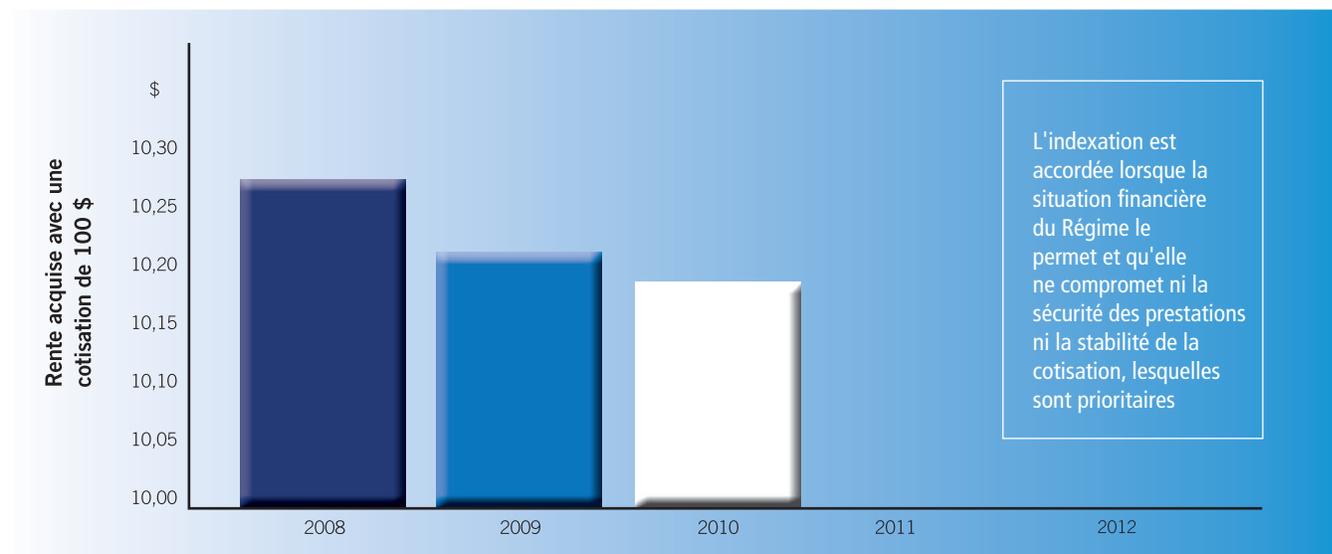
Notre politique de financement accorde la priorité, faut-il le rappeler, à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation pour les participantes et les participants actifs. Les membres du Régime auront toutefois la satisfaction de savoir que la valeur de la rente acquise a suivi l'évolution du coût de la vie jusqu'à la fin 2010. En effet, le Régime a indexé les rentes acquises depuis 2008 pour tenir compte de la hausse du coût de la vie jusqu'au 31 décembre 2010, comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 4 – Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie) pendant cette année	Indexation accordée	Pour les rentes acquises en...
2008*	0,62 %	En juillet 2011	2008
2009	0,4 %	En juillet 2011	2008 et 2009
2010	1,7 %	En juillet 2011	2008 à 2010
2011	2,8 %		
2012	1,8 %		

Ainsi, 100 \$ cotisés en 2008 ont donc servi à acheter une rente qui vaut aujourd'hui 10,27 \$, 100 \$ cotisés en 2009 ont acheté une rente de 10,21 \$ tandis que 100 \$ cotisés en 2010 ont acheté une rente de 10,17 \$. C'est ce qu'illustre le graphique suivant :

Graphique 5 - Évolution de la rente achetée par 100 \$ de cotisation selon l'année où la cotisation a été versée



L'indexation accordée pour les rentes acquises en 2008-2010 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

Le niveau des réserves au 31 décembre 2012 aurait en principe permis d'indexer les rentes pour les années 2011 et 2012, sur la base des critères prévus à la politique de financement et d'utilisation des surplus. Par prudence, le comité a décidé de ne pas indexer cette année pour les raisons suivantes :

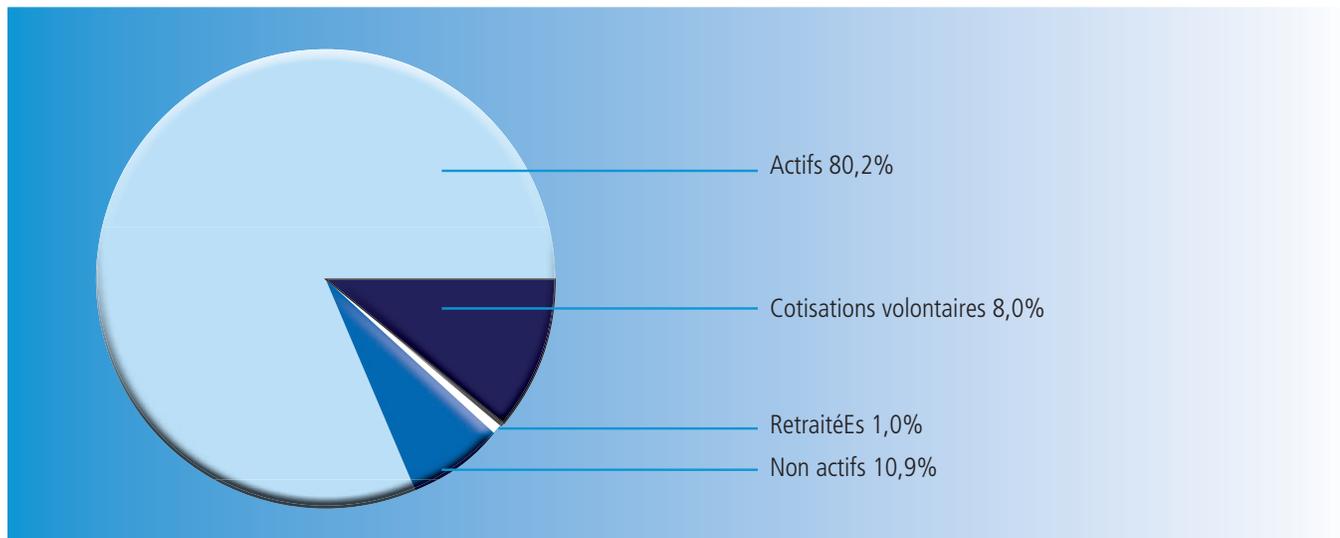
1. La première raison, et la plus importante, est notre niveau de solvabilité au 31 décembre 2012. La solvabilité, qui mesure l'argent disponible en caisse si le Régime terminait pour acheter des rentes auprès des assureurs pour les retraités ou pour transférer les montants des autres personnes participantes du Régime, n'est pas un indice qui a beaucoup de sens dans notre contexte pour évaluer la situation financière du Régime et sa capacité de payer les rentes promises; la réglementation qui nous régit exige pourtant que nous comblions sur 5 ans un déficit de solvabilité s'il devait apparaître. Comme notre taux de solvabilité au 31 décembre 2012 s'élevait à 103,9 %, nous avons voulu minimiser le risque de ce côté en n'indexant pas immédiatement les rentes pour conserver nos réserves. Au 31 mars 2013, notre solvabilité était déjà passée à 113,4 % illustrant précisément le problème de volatilité de la solvabilité que nous redoutons.
2. Tenant compte des perspectives des marchés sur un horizon d'un à deux ans, nous préférons garder toutes nos réserves pour éviter de tomber en déficit;
3. Nos frais de gestion, en pourcentage de nos actifs, sont encore élevés comme nous l'avions anticipé pour la phase de démarrage. Ils devraient progressivement diminuer au fur à mesure de la croissance de l'actif grâce aux cotisations versées et aux nouvelles adhésions, ce qui nous incite à la prudence entre-temps.

Le comité de retraite évaluera, lors de la prochaine évaluation actuarielle la possibilité d'indexer les rentes. Dans cette éventualité, c'est l'indexation 2011 (qui inclut les rentes acquises entre 2008 et 2010 et les rentes acquises en 2011) qui aurait la priorité, suivie de l'indexation 2012, puis de celle de 2013.

Un régime encore jeune

L'évaluation actuarielle nous apprend aussi que 80 % des engagements du Régime sont envers des participantes et participants actifs, 10,9 % est dû à des personnes ayant déjà cessé de cotiser tandis que 1 % sert à couvrir les rentes des personnes retraitées. Les cotisations volontaires s'élèvent à 680 500 \$, soit 8 % du total du passif. Le graphique 6 illustre cette répartition.

Graphique 6 – Répartition des engagements du Régime au 31 décembre 2012



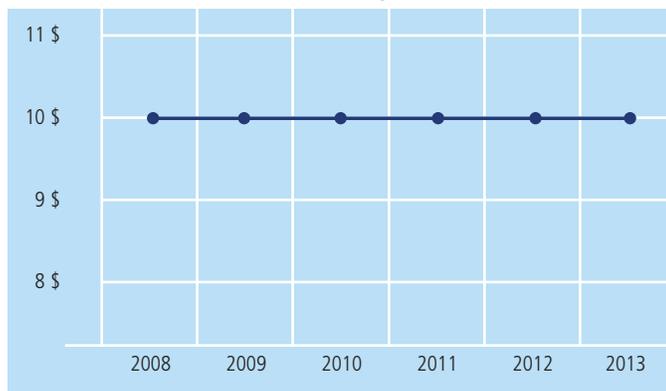
L'évaluation actuarielle contient également deux autres conclusions importantes :

1. si le Régime avait été terminé le 31 décembre 2012, il aurait pu rembourser à chaque personne participante 1,03 fois la valeur de la rente acquise (c'est ça le taux de solvabilité);
2. la formule de rente du Régime (chaque 100 \$ de cotisation achète une rente annuelle de 10 \$ à 65 ans en incluant le coût de l'indexation) demeure en place jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle.

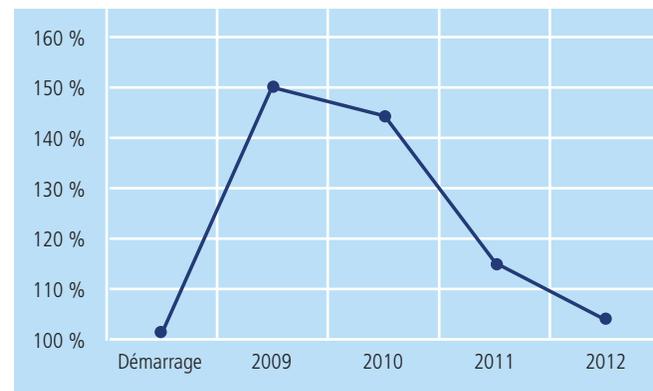
Les graphiques suivants décrivent l'évolution du taux de solvabilité et du coût normal depuis le début du Régime.

Graphiques 7 et 8 – Évolution de la formule de rente et du taux de solvabilité depuis le démarrage du Régime de retraite

Rente achetée avec une cotisation régulière de 100 \$



Taux de solvabilité au 31 décembre



On peut consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012, ainsi que le texte de la politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre, sur notre site www.regimeretraite.ca



Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif

LES 6 RENCONTRES DU COMITÉ DE RETRAITE EN 2012

14 et 15 février, 21 et 22 mars, 3 et 4 mai, 18 juin, 1^{er} et 2 novembre et 19 décembre

LES PRÉSENCES

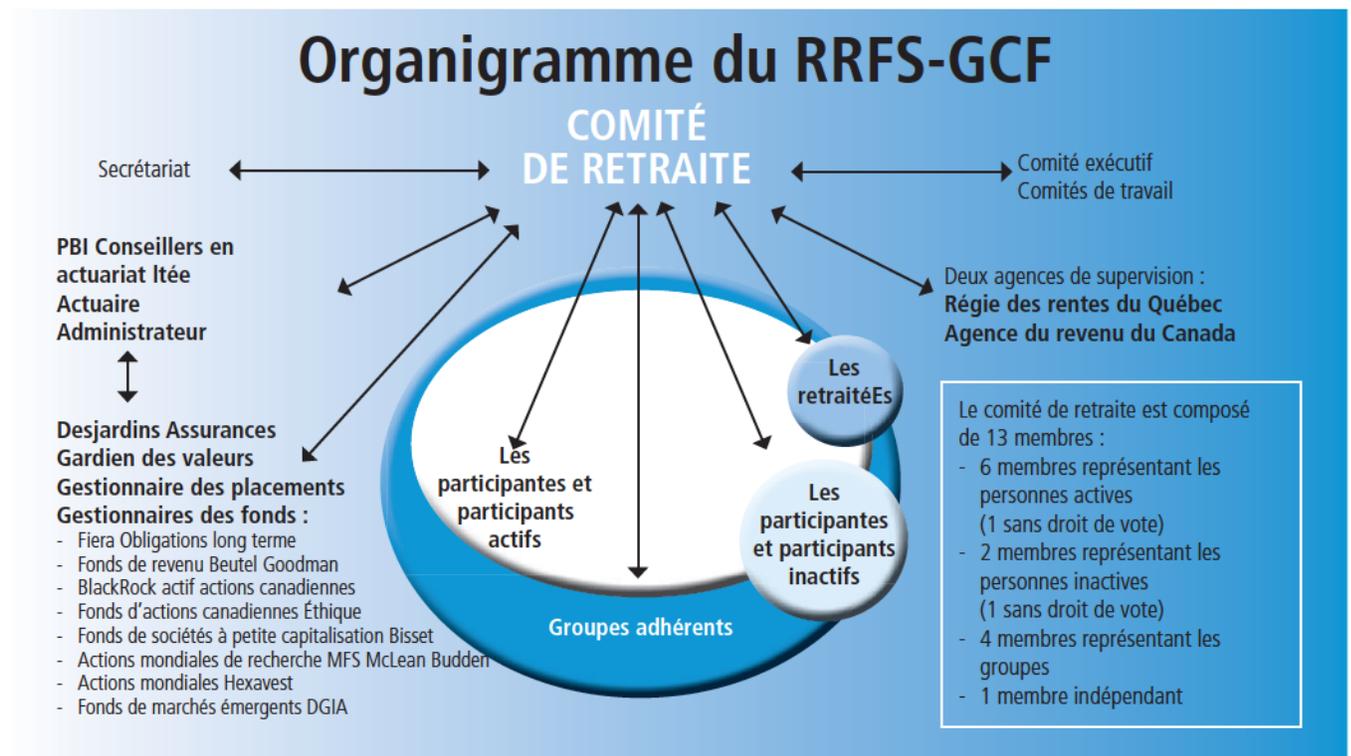
Céline Béland	6 sur 6	Sylvain Lagacé	4,5 sur 6
Chantal Dugré (mandat terminé le 27 septembre 2012)	2 sur 4	Stéphanie Lemay (élue pour la première fois le 27 septembre 2012) ..	2 sur 2
Lise Gervais	6 sur 6	Michel Lizée	5 sur 6
Francine Grégoire.....	6 sur 6	Steve Marcoux	5 sur 6
Charles Guindon.....	3, 5 sur 6	Pierre Riley.....	5 sur 6
Bouchra Klaoua (élue pour la première fois le 14 février 2012)	4 sur 5	Nathalie Roberge	5 sur 6
Nathalie Lachance	4,5 sur 6	Sylvie Pellerin	4 sur 6

LES 7 RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2012

12 janvier, 13 février, 2 avril, 25 avril, 4 juin, 17 septembre et 23 octobre

LES PRÉSENCES

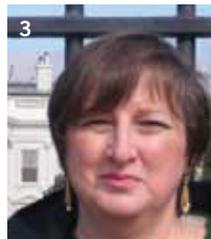
Lise Gervais	7 sur 7	Michel Lizée	7 sur 7
Sylvain Lagacé.....	7 sur 7	Pierre Riley	6 sur 7



Les membres du comité de retraite

Membres représentant les personnes actives (5 + 1 sans droit de vote)

1. Céline Béland..... Ressources-Naissances (Lévis)
2. Nathalie Lachance Carrefour Jeunesse Emploi Thérèse-de-Blainville (Ste-Thérèse)
3. Sylvie Pellerin Entreprise de formation Dimensions (Québec)
4. Pierre Riley..... Droits acquis à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (Montréal)
5. Nathalie Roberge Centre d'action bénévole de Granby
6. Stéphanie Lemay (sdv)..... Femmessor-Estrie (Sherbrooke)



Membres représentant les personnes inactives (1 + 1 sans droit de vote)

1. Bouchra Klaoua..... Carrefour Jeunesse Emploi Bourassa-Sauvé (Montréal)
2. Charles Guindon (sdv) Droits acquis au Chantier de l'économie sociale (Montréal)



Membres représentant les groupes (4)

1. Lise Gervais..... Relais-femmes (Montréal)
2. Francine Grégoire L'Enjeu : cap sur l'emploi inc. (Montréal)
3. Sylvain Lagacé Maison l'Aid'Elle (Gaspé)
4. Steve Marcoux Comité d'accueil international des Bois-Francis (Victoriaville)



Membre indépendant (1)

- Michel Lizée Service aux collectivités, UQAM (Montréal)



(CRÉDIT PHOTOS © MARIE-ANDRÉE BOIVIN POUR 6 DES 13 PHOTOS.)

Le profil des groupes adhérents et des participantEs

GROUPES ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2012

GROUPES ADHÉRENTS	400 (446 en juillet 2013)	
RÉGION	Les 17 régions administratives du Québec	
TAILLE.....	1 à 45 salarié-E-s	
TAILLE MOYENNE.....	9 salarié-E-s par groupe	
SECTEURS.....	Action bénévole Alphabétisation Autochtones Communautés culturelles Communications Consommation Culture Défense des droits Économie sociale Employabilité	Environnement Famille Femmes Formation Jeunes Logement Loisir Personnes handicapées Personnes âgées Santé et services sociaux
TAUX MOYEN DE LA COTISATION PATRONALE	2,9 %	

PARTICIPANT-E-S AU 31 DÉCEMBRE 2012

PARTICIPANT-E-S.....	3 192 (plus de 3 568 juillet 2013)
ÂGE MOYEN DES ACTIFS ET INACTIFS	42,2 ans
ÂGE MOYEN DES ACTIFS.....	43,0 ans
SEXE.....	86 % femmes, 14 % hommes
SALAIRE DE BASE MOYEN.....	33 000 \$
TAUX MOYEN DE LA COTISATION SALARIALE.....	2,1 %





COOPÉRER À LA SÉCURITÉ DE KARINE

 **Robitaille**
MAMAN COMBLÉE

DES SOLUTIONS
D'ASSURANCE VIE,
D'ASSURANCE SANTÉ
ET D'ÉPARGNE AU
BÉNÉFICE DE MILLIONS
DE CANADIENS ET DE
MILLIERS D'ENTREPRISES

desjardinsassurancevie.com



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir